

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 2156

présenté par
M. Ferrand

ARTICLE 53

À l'alinéa 33, substituer au mot :

« départements »

le mot :

« collectivités ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.